

# BASSIN SEINE-NORMANDIE :

## SITUATION HYDROLOGIQUE AU 1er MARS 2019

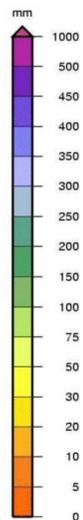
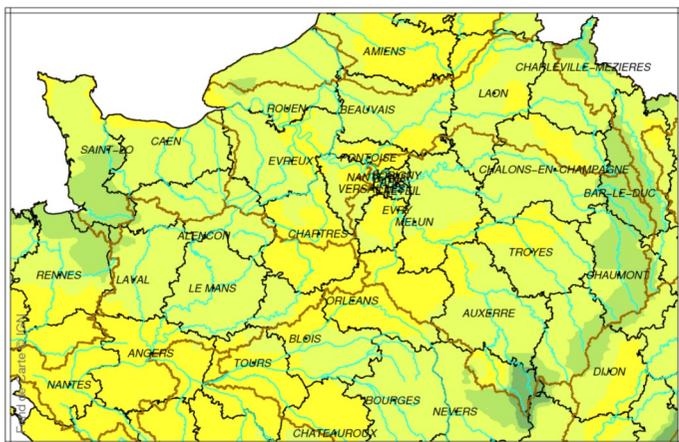
Ce bulletin synthétise les bulletins de situation hydrologique régionaux du bassin. Il est accessible sur le site internet de la [DRIEE](http://drieef.fr) ainsi que le bulletin hydrologique régional Ile-de-France et les éventuels bulletins d'étiage et de crue.

### 1 – PRECIPITATIONS (Météo-France)

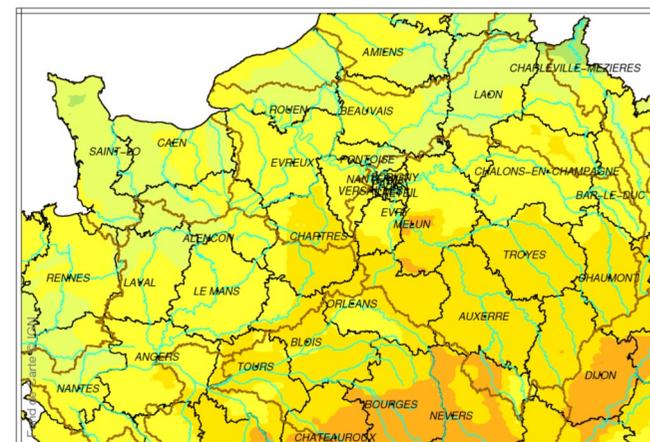
Le mois de janvier a été particulièrement sec sur le bassin avec une lame d'eau mensuelle agrégée de 48,5 mm. Selon les secteurs, les lames d'eau varient de 25,5 mm à 109,7 mm et les rapports aux normales de 39 % à 105 %. Toutes les régions présentent des déficits : 31 % sur Champagne-Ardenne, 38 % sur l'Île-de-France, 41 % sur la Normandie, 38 % sur la Picardie.

Février 2019 est marqué par une longue période sèche du 11 au 27, sur l'Eure-et-Loir et les régions Champagne-Ardenne, Île-de-France et Picardie. La lame d'eau mensuelle agrégée sur le bassin atteint 39,7 mm et accuse un déficit de 34 %. Les lames d'eau varient de 15,8 mm à 80,1 mm et les rapports aux normales de 25 % à 124 %. Les lames d'eau agrégées sont proches des normales sur le bassin versant Oise Amont et les départements du Val-d'Oise et de l'Aisne. Partout ailleurs, les lames d'eau sont déficitaires.

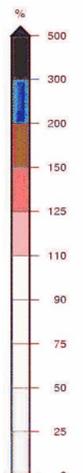
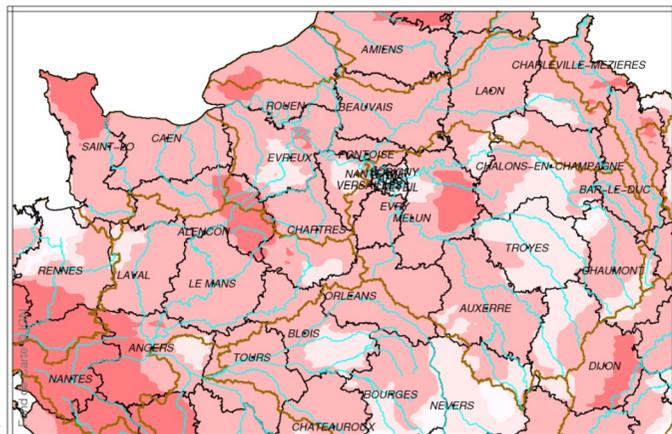
**Janvier 2019 : cumuls pluviométriques**



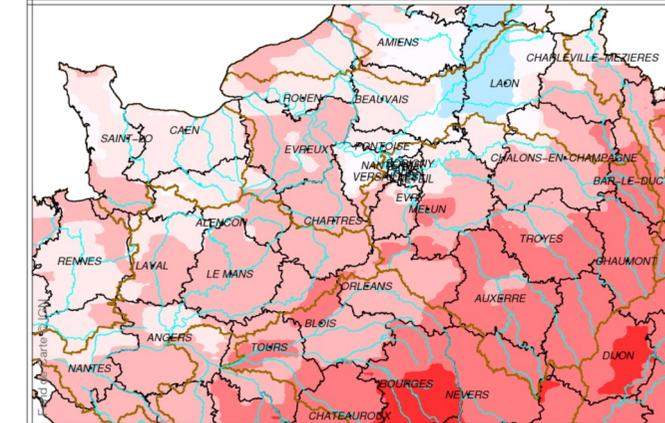
**Février 2019 : cumuls pluviométriques**



**Janvier 2019 : rapport aux normales**



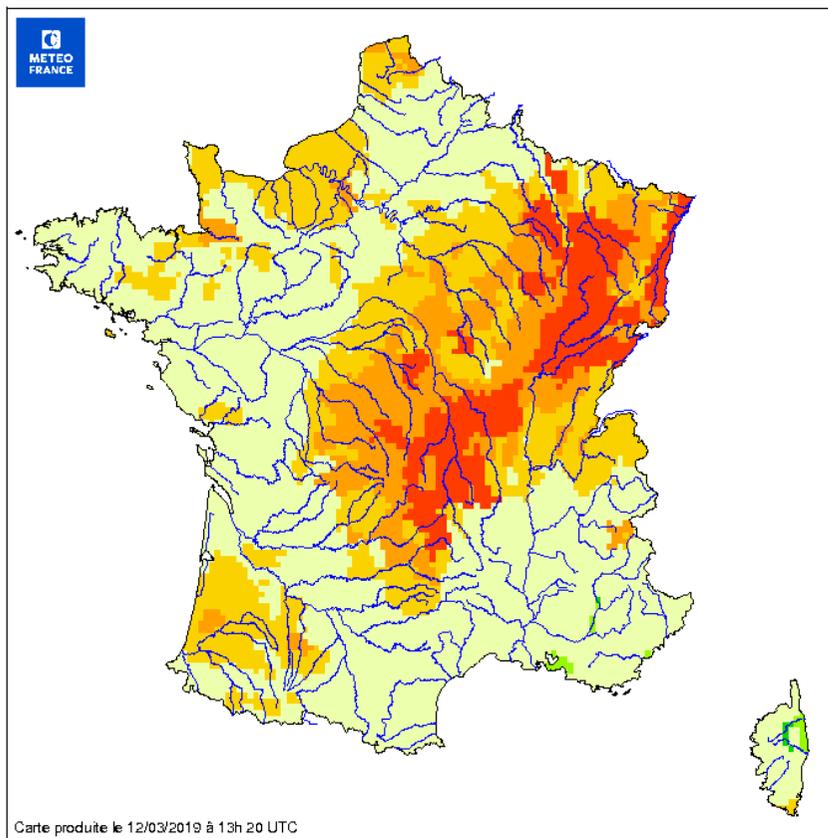
**Février 2019 : rapport aux normales**



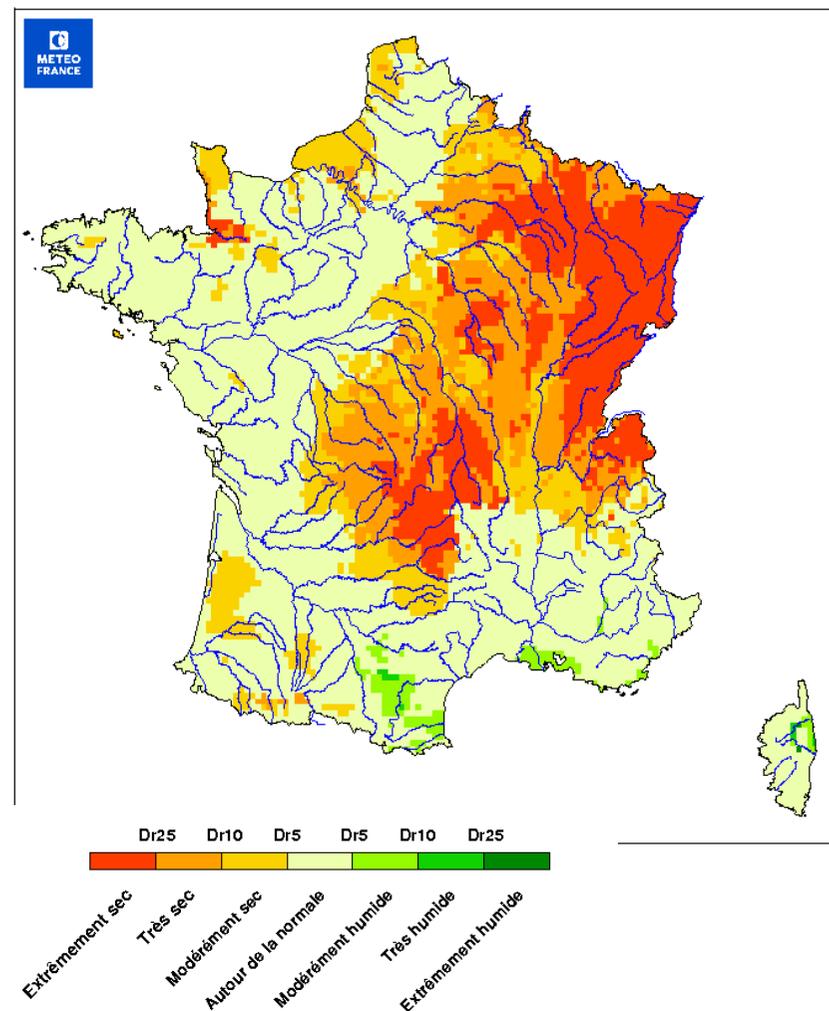
### Précipitations cumulées et humidité des sols sur 6 mois :

La lame d'eau agrégée sur le bassin de septembre 2018 à février 2019 atteint 337,3 mm et accuse un déficit remarquable de 24 %. Ce déficit est dû à un automne particulièrement sec (déficit 41 %, 4e automne le plus sec depuis 1958) et un hiver légèrement déficitaire (déficit 7 %).

**Déficit de précipitations (SPI) sur 6 mois – septembre à février 2019**



**Déficit d'humidité des sols (SSWI) sur 6 mois – septembre à février 2019**

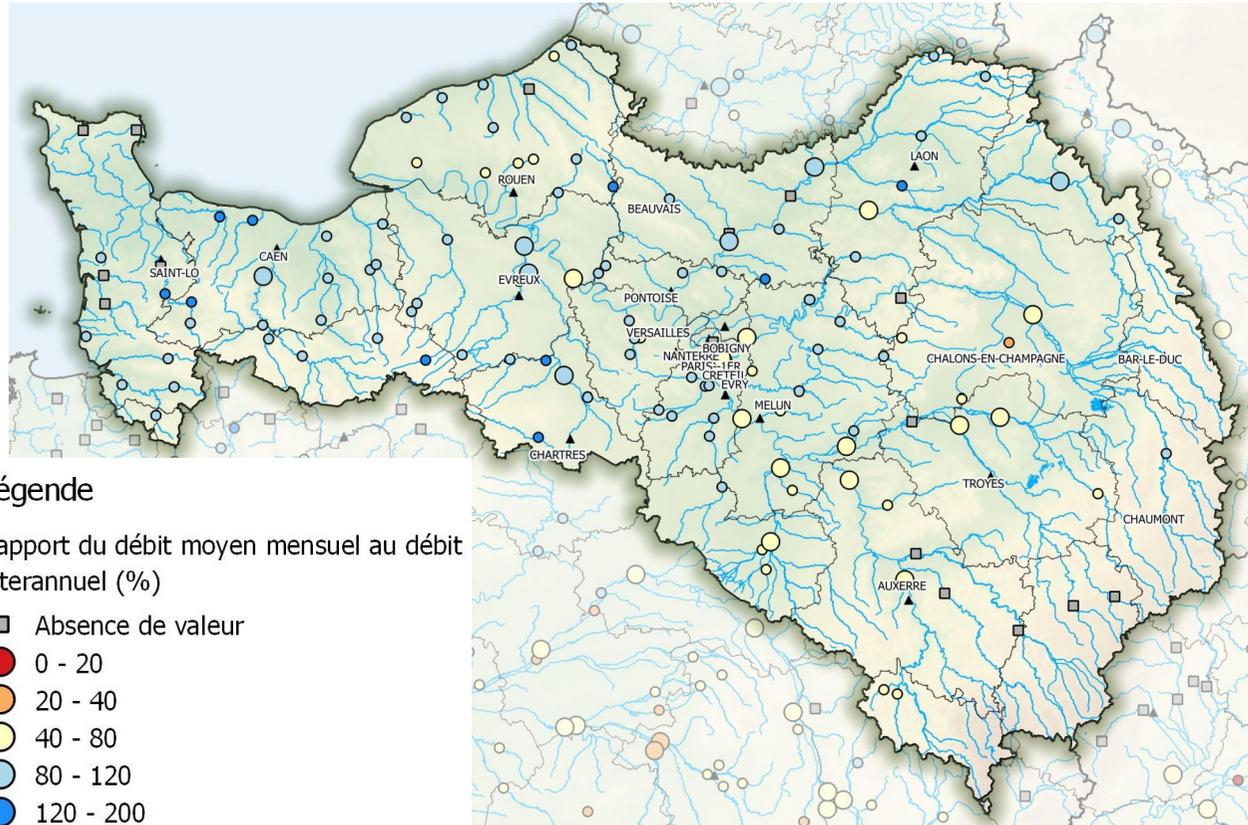


*Le SPI est un indice standardisé de précipitations permettant de qualifier la sécheresse météorologique par rapport à la période 1981-2010. L'indice d'humidité des sols SSWI permet d'évaluer les sécheresses agricoles.*

## 2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREAL)

**Hydraulicités** : Dans l'ensemble, les débits moyens sont inférieurs aux valeurs médianes sur la partie amont du bassin (Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, grands cours d'eau d'Île-de-France) et proches des valeurs médianes ou même légèrement supérieurs sur une large partie nord-ouest (Hauts-de-France et Normandie).

*Hydraulicités des cours d'eau en février 2019*



### Légende

Rapport du débit moyen mensuel au débit interannuel (%)

- Absence de valeur
- 0 - 20
- 20 - 40
- 40 - 80
- 80 - 120
- 120 - 200
- > 200

**Rappel : Hydraulicité** : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

**VCN3 ou « débit de base »** : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs. Il permet de caractériser le niveau de l'étiage en cours par rapport à l'historique connu.

**Pour en savoir plus** : Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-generaux-r2650.html>

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-et-hydrologie-r275.html>

[http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation\\_hydro.htm](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation_hydro.htm)

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

**Hauts-de-France** : La majorité des débits moyens mensuels sont à la hausse sous l'effet des précipitations du mois de février. Dans l'ensemble, les débits se situent dans la moyenne d'un mois de février, sauf sur l'Aisne où ils sont déficitaires.

**Bourgogne-Franche-Comté** : La baisse continue sur les cours d'eau bourguignons. Le rapport des débits est globalement compris entre 40 et 80 % du débit moyen mensuel.

**Île-de-France** : Les débits moyens mensuels du mois de février des grands d'eau franciliens sont en hausse par rapport à janvier, mais ils restent néanmoins en-dessous des normales saisonnières. Sur les petits cours d'eau, la tendance est également à la hausse depuis janvier, les débits moyens restent légèrement déficitaires ou proches des normales.

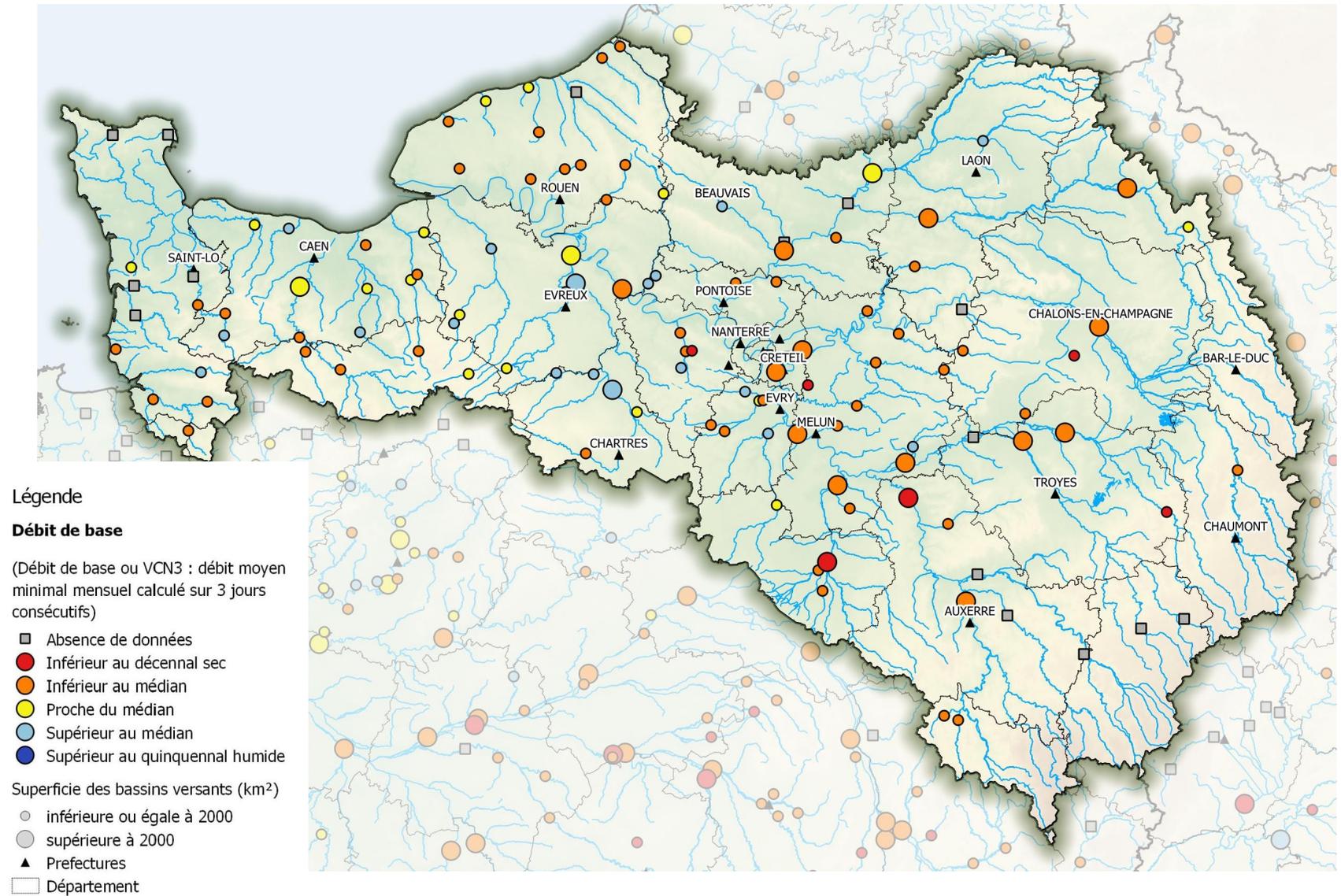
**Centre** : Les écoulements des cours d'eau du versant Seine traduisent une situation hydrologique sèche sur le bassin du Loing et normale à humide sur les bassins de l'Essonne et de l'Eure.

**Grand-Est** : Les débits moyens observés au mois de février sont inférieurs à la normale. Le rapport des débits est globalement compris entre 40 et 80 % du débit moyen mensuel sauf sur les Ardennes où les débits sont proches des normales.

**Normandie** : Les débits moyens du mois de février sont en légère hausse par rapport à janvier et sont globalement proches des normales sur l'ensemble de la région.

**Débits de base (VCN3) :** Les débits de base atteignent des valeurs faibles à très faibles sur une grande partie amont du bassin. La situation est plus contrastée sur l'ouest du bassin.

*Débits de base des cours d'eau en février 2019*

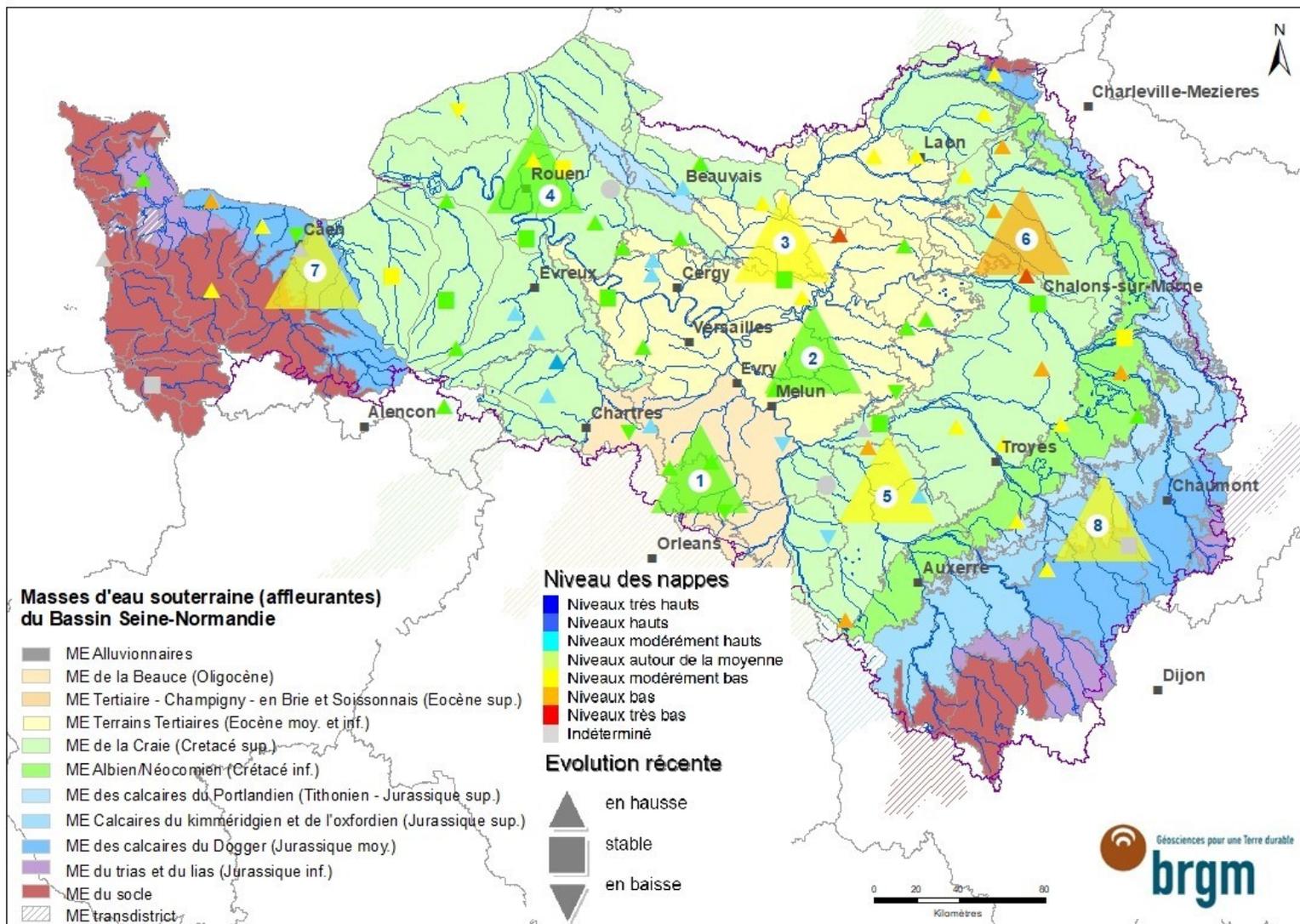


### 3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM)

En février 2019, les nappes sont en hausse : la recharge hivernale, débutée entre novembre 2018 et février 2019, est en cours dans la majorité des piézomètres. Une vidange estivale tardive reste de mise ponctuellement, notamment dans la nappe des calcaires de Beauce.

Les niveaux des nappes sont généralement modérément bas ou autour de la moyenne. Ils sont bas pour la nappe de la craie champenoise. Ponctuellement, des niveaux très bas sont observés sur certains points de mesure (Les Grandes Loges (51) et Villers-Cotteret (02)).

Niveau de nappes au 1<sup>er</sup> mars 2019



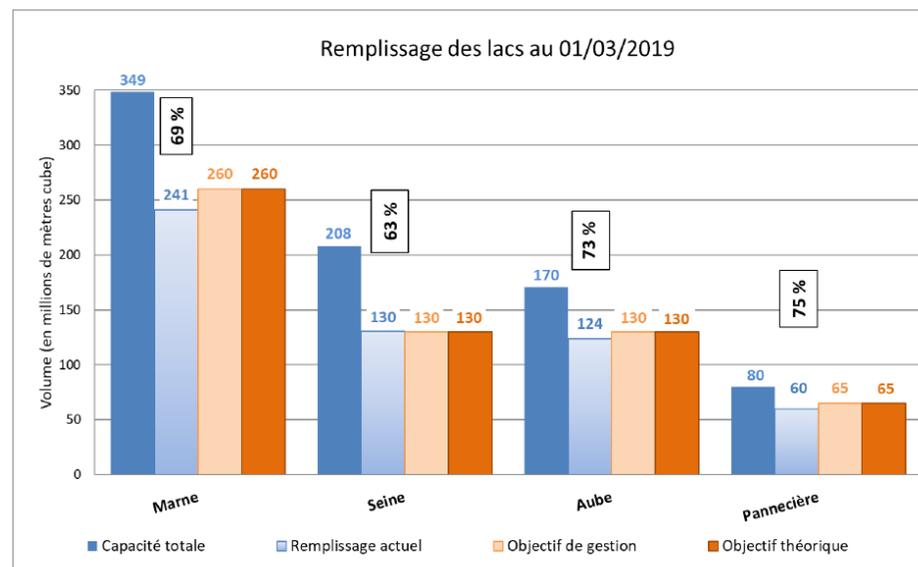
#### 4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB)

Au 1er mars 2019, les quatre lacs-réservoirs gérés par l'EPTB Seine Grands Lacs totalisent un **volume de 555 millions de m<sup>3</sup>** (69 % de la capacité normale) **inférieur de 30 millions de m<sup>3</sup>** à l'objectif théorique.

L'absence de pluviométrie sur la deuxième quinzaine de février provoque un tarissement généralisé des débits des cours d'eau en amont des prises. Ce trop faible débit ne permet plus de suivre les prises d'objectifs théoriques après mi-février, générant progressivement un déficit de remplissage sur les lacs-réservoirs Marne, Aube et Pannecière.

**Pour en savoir plus :**

<http://seinegrandslacs.fr/> et <http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>



#### 5 – RESTRICTION DES USAGES (DDT) ET ASSECS (AFB)

Aucune situation de sécheresse n'est observée dans le bassin Seine- Normandie.

**Pour en savoir plus :**

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

<http://onde.eaufrance.fr/>

**Contact BSH :**

DRIEE/Délégation de bassin Seine-Normandie

Joanna.brunelle@developpement-durable.gouv.fr - Tel : 01.71.28.47.38